

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE
PRIMOXY BASE**

Version: 1

Date de la première édition: 18/07/2008

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: **PRIMOXY BASE**

Utilisation de la substance/préparation: Résine pour système de revêtement

Fournisseur: Groupe T.L.M.
route Montluçon, 20
F-03410 PREMILHAT
France
Tél: +33 (0)4 70 51 52 97
Télécopie: +33 (0)4 70 51 57 21
Courriel: contact@groupe-tlm.com

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Inflammable.
Irritant pour les yeux et la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Risque(s) spécifique(s): aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers:

- Polyether siloxane copolymère dans des alcools aliphatiques - N° CAS:: 134180-76-0
Conc. (% pds):(%) : 0 < C <= 1 - Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 20/22-38-41-51/53
- α -xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] - N° Id.: 601-022-00-9 - N° CE:: 202-422-2 - N° CAS:: 95-47-6
Conc. (% pds):(%) : 5 < C <= 10 - Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •
- produit de réaction: bisphénol-A-epichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700) - N° Id.: 603-074-00-8 - N° CE:: 500-033-5 - N° CAS:: 25068-38-6
Conc. (% pds):(%) : 70 < C <= 80 - Classification: •Xi; R 36/38•R 43•N; R 51-53•
- oxirane, dérivés mono(alcoolates en C12-14)méthyl); oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14 - N° Id.: 603-103-00-4 - N° CE:: 271-846-8 - N° CAS:: 68609-97-2
Conc. (% pds):(%) : 10 < C <= 15 - Classification: • Xi; R 38 • R 43 •
- solvant naphta aromatique léger (pétrole) - N° CAS:: .64742-95-6
Conc. (% pds):(%) : 1 < C <= 5 - Symbole(s): Xn N - Phrase(s) R: 10-37-65-51/53-66-67
- acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - N° Id.: 607-195-00-7 - N° CE:: 203-603-9 - N° CAS:: 108-65-6
Conc. (% pds):(%) : 0 < C <= 1 - Classification: • R 10 • Xi; R 36 •

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche.
Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.
Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, poudre.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRIMOXY BASE

Version: 1

Date de la première édition: 18/07/2008

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Risques spéciaux: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
La combustion produit des gaz toxiques.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

- Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais vider le fût à l'aide d'air comprimé, le fût n'est pas prévu à cet usage.
Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.

- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.
Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Stockage

- Précaution(s): Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

- Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 0°C et 40°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.

- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.(AX - P2)

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]:VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 442
• acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 275 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 550

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. (AX-P2)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRIMOXY BASE

Version: 1

Date de la première édition: 18/01/2008

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile ou gants en Néoprène
- Protection de la peau et du corps: tablier résistant aux produits chimiques et chaussures de sécurité
- Protection des yeux: lunettes de sécurité à protection intégrale

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: liquide
- Couleur: incolore
- Odeur: légère

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: >200°C
- Point d'éclair: 25°C
- Limites d'explosivité: Non déterminé.
- Densité relative (eau = 1): 1,02 (20°C)
- Viscosité: 200 +/- 50 mPa.s (25°C)
- Hydrosolubilité: insoluble
- Liposolubilité: Non déterminé.
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité: Eviter les décharges d'électricité statique.
Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Condition(s) à éviter: PAS de flammes nues, PAS d'étincelles et interdiction de fumer.
- Matière(s) à éviter: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote..

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- Toxicité aiguë
- Inhalation: L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
 - Contact avec la peau: Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite...
 - Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
 - Ingestion: L'ingestion peut provoquer une perte de connaissance, des problèmes respiratoires aigus et une stimulation du système nerveux central.
- Sensibilisation: Des cas de réactions cutanées allergiques ont été observés.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable.
- Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRIMOXY BASE

Version: 1

Date de la première édition: 18/07/2008

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

N° UN: 3082

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

- Nom d'envoi exact: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(biphenol a, resine epoxy)
- Classe de danger: 9
- Groupe d'emballage: III
- Etiquettes ADR/RID: 9
- Code danger: 90
- Code de classification et dispositions spéciales: M6 274
- Instructions d'emballage: P001 IBC03 LP01 R001

Voies maritimes (IMDG)

- Nom d'envoi exact: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. - ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(biphenol a, resine epoxy)
- Classe: 9
- Groupe d'emballage: III
- Polluant marin: .
- N° FS: F-A, S-F
- Etiquette(s) IMDG: 9
- Instructions d'emballage: P001 LP01

Voies aériennes (ICAO/IATA)

- Nom d'envoi exact: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(biphenol a, resine epoxy)
- ICAO/IATA classe: 9
- Groupe d'emballage: III
- Etiquettes ICAO/IATA: 9
- Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement



Phrase(s) R: 10 Inflammable.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S: 24 Éviter le contact avec la peau.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37 Porter des gants appropriés.
59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRIMOXY BASE

Version: 1

Date de la première édition: 18/07/2008

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Information(s) complémentaire(s): Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant. Contient du (de la) produit de réaction: bisphénol-A-epichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen < 700), oxiranne, dérivés mono(alcoolates en C12-14)méthyl); oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14. Peut déclencher une réaction allergique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Rubrique n° 2 : Phrase(s) R

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R10 Inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
R36 Irritant pour les yeux.

Avis ou remarques importantes:

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Utilisation de la substance/préparation

Résine pour système de revêtement

Restrictions:

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Historique

- Date de la première édition:

18/07/2008

- Version:

1